

Frasne

infos

Journal d'information municipal de Frasne n° 68 Juin 2021



La Mairie vous accueille cet été : du Lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00
Permanence fermée en Juillet et Août

Le mot du Maire



La liberté...

Nous ressentons tous enfin cette liberté d'agir, et le plaisir de retrouver une vie sociale. Que personne ne se méprenne. Les vacances arrivent et, en même temps que régresse la pandémie et les drames qui y sont attachés, rien ne doit nous faire oublier le cortège des préconisations anti-covid. En effet, cette liberté que l'on espère durable, passe par le respect permanent des gestes barrières simples et efficaces pour tous, ainsi que le recours à la vaccination dès que possible, pour ceux et celles qu'ils le souhaitent.

Le travail continue...

L'ensemble des élus et du personnel, restent mobilisés et attentifs aux besoins nécessaires à ces adaptations permanentes, afin

d'assurer la continuité du service. Cependant, nous avons poursuivi l'ensemble des travaux et réflexions, pour mettre en œuvre nos projets. L'action publique n'a pas été épargnée de contraintes imposées. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de présenter les futurs chantiers qui débiteront cette seconde partie d'année, pour garantir l'ensemble des services aux familles, avec le personnel enseignant et associatif. Nous avons dû faire preuve d'agilité, afin que la vie scolaire et l'offre de service périscolaire perdurent.

Et pour le monde associatif

Très conscients du fait que les activités sportives et culturelles soient réduites, voire inexistantes, il nous appartient avec vous tous de relever ce challenge. De retrouver dès la rentrée scolaire une vie sociale et associative intenses. J'adresse un grand merci aux bénévoles qui ont veillé à l'entretien des biens et des matériels, prêts à redonner vie aux passions qui les animent. D'ores et déjà ils sont sur le pont, et offrent des rdv culturels et reprises d'activités, sportives et ludiques.

Consommer local

A l'occasion de la fête des mères nous avons renouvelé l'opération « Chèque cadeau » pour soutenir nos commerçants. Nous adressons nos remerciements aux commerçants qui ont su adapter leur offre dans le cadre de la pandémie.

Le bien vivre à Frasne...

Dans nos fonctions d'élus garants de la cohésion sociale et du bien vivre, nous accompagnons avec l'ensemble des services compétents, les personnes très affectées, perturbées par cette période si particulière.

Sachez que nous sommes disponibles et à l'écoute, afin de partager avec vous vos difficultés.

A tous, je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez vous pour une réunion publique le 8 septembre avec le plaisir de vous retrouver.

*Tout bonne lecture,
Philippe Ailly*

Dans ce numéro :					
Budget	4-7	Vie locale	14	Assainissement	21
Travaux	8-11	Association	15-18	Environnement	22
Intergé'	12-13	Services	19-20	Tourisme	23

La télé protection

La mise en place d'une télé-protection sur une commune est un réel service à la population. Les élus ont choisi d'installer 14 points de visualisation sur la commune, afin d'assurer la sécurité des biens et des habitants de Frasne.

La télé-protection sur la commune de Frasne a été menée par les élus, en étroite collaboration avec les services de l'État : gendarmerie, référent sureté du département, préfecture et approuvé par délibération du conseil municipal du 19 mai 2021.

Désormais, la télé-protection est un outil indispensable à l'élucidation des enquêtes judiciaires, pilotées par la gendarmerie ou la police. C'est également une aide qui complète l'ensemble des logiciels mis à disposition des forces de l'ordre pour résoudre leurs enquêtes.

La télé-protection permet aussi le regroupement d'informations, pour lutter efficacement contre les phénomènes délictuels itinérants : dégradations, vols par effraction, vols à la roulotte, vandalisme, vols sur les chantiers, etc.

Un arrêté du Pôle des Polices Administratives de la Direction des Sécurités de la préfecture du

Doubs, et l'avis favorable du référent sûreté départemental de la Gendarmerie Nationale, ont autorisé la commune à réaliser la mise en place d'un système de télé-protection. Enfin, ce projet est également soumis à l'approbation du Préfet du département du Doubs, et accordé par la CNIL.

Seuls les lieux et les bâtiments publics seront filmés. En effet, le domaine privé sera strictement écarté de la surveillance, grâce à des masques de confidentialité. En moyenne sur les dernières années, le préjudice subi par la commune de Frasne coûte entre 10 000 et 15 000 € par an, pour l'ensemble des incivilités commises.

L'installation du logiciel et du serveur de cette télé-protection, seront situés dans un espace sécurisé, fermé à clé et strictement interdit au public. Le système informatique sera également protégé par un mot de passe confidentiel. L'ensemble des informations issues de ce matériel sera intégré dans un log de connexion, afin de savoir qui, et à quel moment une personne s'est connectée au système.

Seul le Maire de Frasne ou une personne déléguée pourra utiliser le logiciel.

Les vidéos issues de la télé-protection seront également mises à disposition de la justice et des services de l'état, sur réquisitions judiciaires. En mettant à disposition son système de télé-protection, la commune permet d'être acteur du maillage national de télé-protection, utile pour l'ensemble des enquêtes menées par les forces de l'ordre.

Montant des travaux : 53 582 €

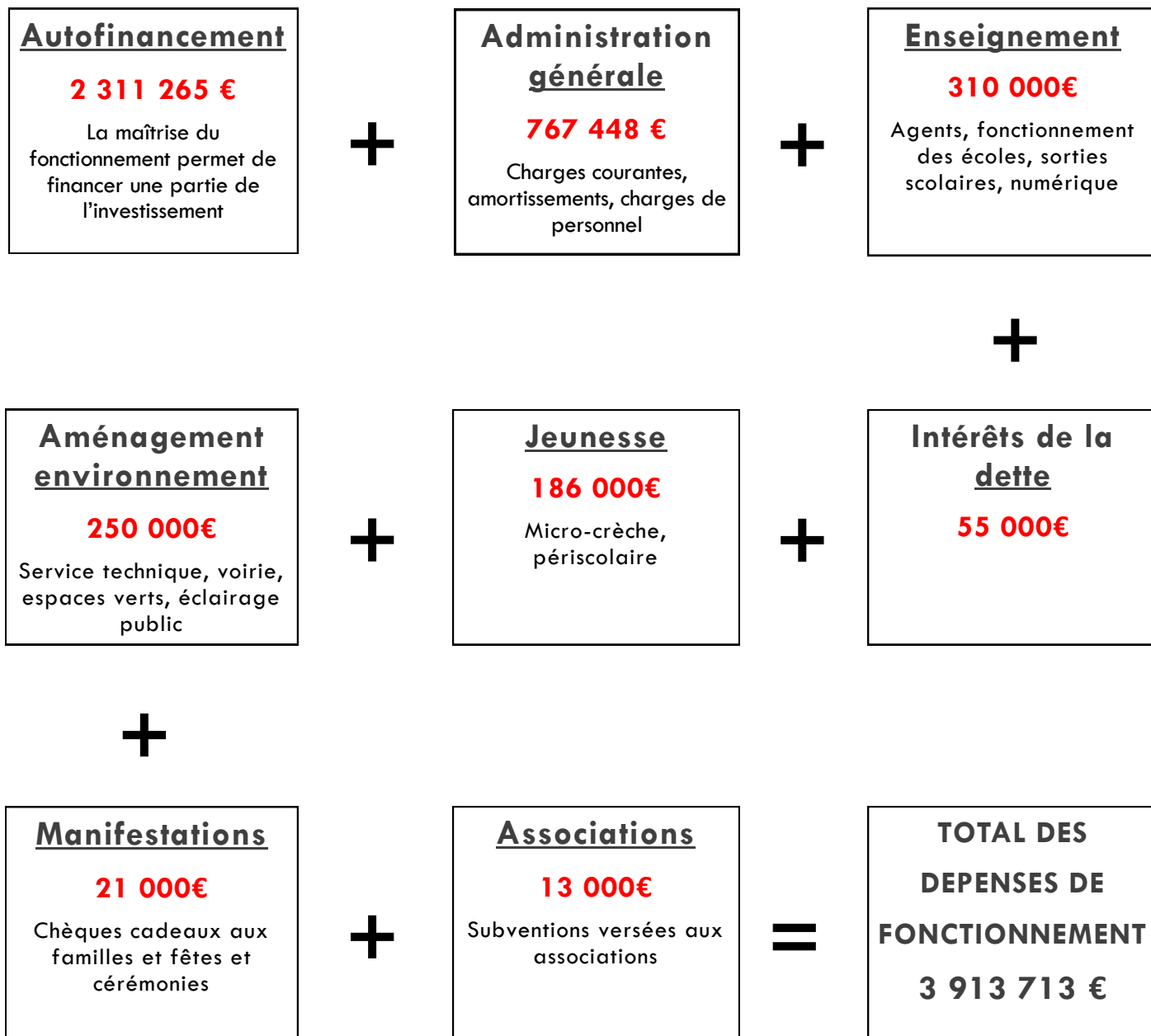
Dont financement de l'État : 16 075 €

Nous vous donnons rendez vous le 08 Septembre lors de la réunion publique afin d'échanger sur ce sujet.



Le Budget communal, les dépenses de fonctionnement

Le 14 Avril 2021, le Conseil Municipal a voté ses budgets primitifs.



Autres budgets annexes

Budget Chaufferie bois

895 MWh vendus en 2020.

Budget Bois et forêts

1 898 m3 de bois vendus en 2020

En savoir plus :

Pour consulter tous les budgets dans leur intégralité,

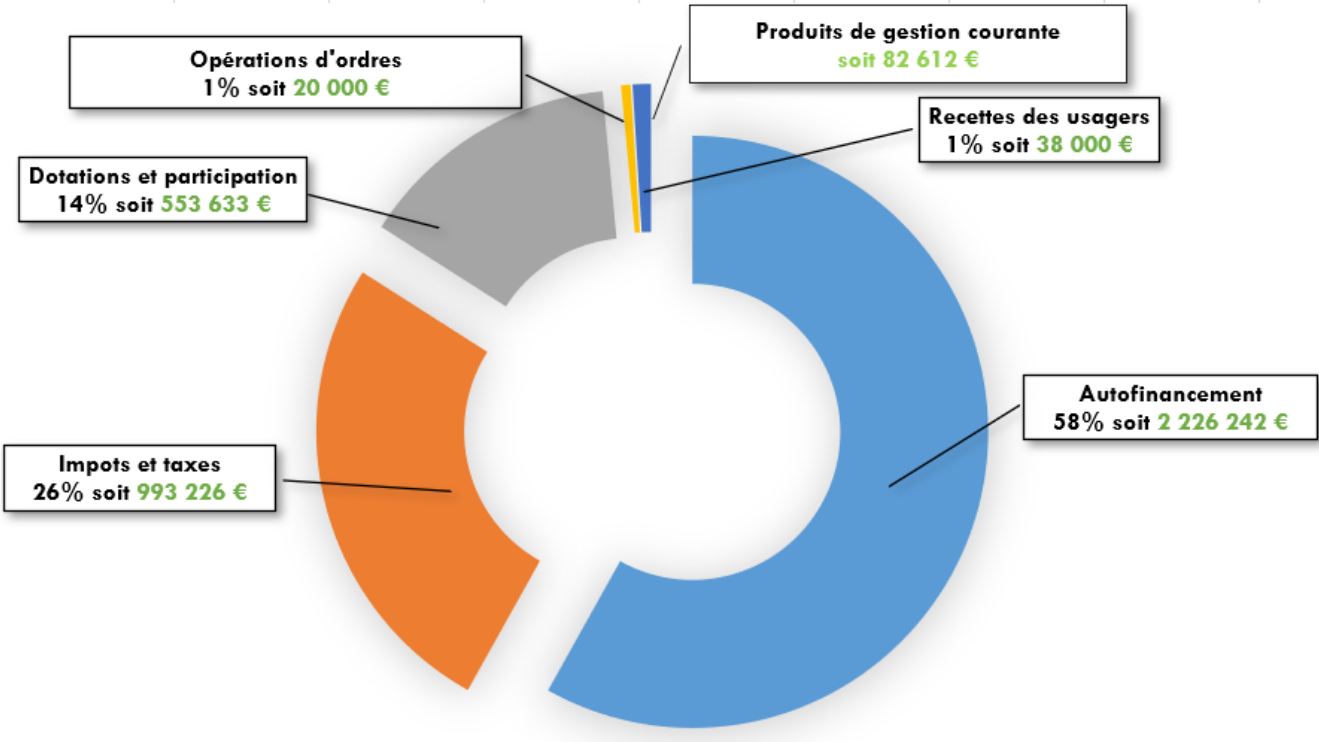
rendez vous sur notre site :

www.frasne.fr

Rubrique : « Informations municipales »

Budget

Les recettes de fonctionnement



Maîtriser les coûts de fonctionnement

Depuis 2008 nous avons engagé un travail de fond, afin de maîtriser les coûts de fonctionnement de la collectivité, tout en augmentant le niveau de service offert à la population. Comparativement aux communes de même taille, nous dégageons

des moyens financiers que nous pouvons dédier à l'investissement (autofinancement).

Effectivement, nous avons privilégié l'investissement structurant durable, une mutualisation des services, l'optimisation de la fiscalité, en

lien avec la Communauté de communes Frasnè Dugeon (C.F.D).

Pour les années à venir, la réduction des coûts de fonctionnement passera par une intégration communautaire renforcée.

Côté fiscalité

Compensation de la suppression de la Taxe habitation pour la Commune

Suite à la suppression totale de la taxe d'habitation pour les communes, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est versée aux Communes, pour obtenir la compensation à l'euro près. Cette perte de recette pour le département est compensée à son tour par l'État, avec le reversement d'une fraction de la TVA.

Taxe foncière bâti	Taxe foncière Non-bâti
* <u>Quel taux en 2021 ?</u>	* <u>Quel taux en 2021 ?</u>
32,61 % dont 18,08% part départementale	19,65 %
<u>Qui la perçoit ?</u>	<u>Qui la perçoit ?</u>
Commune	Commune

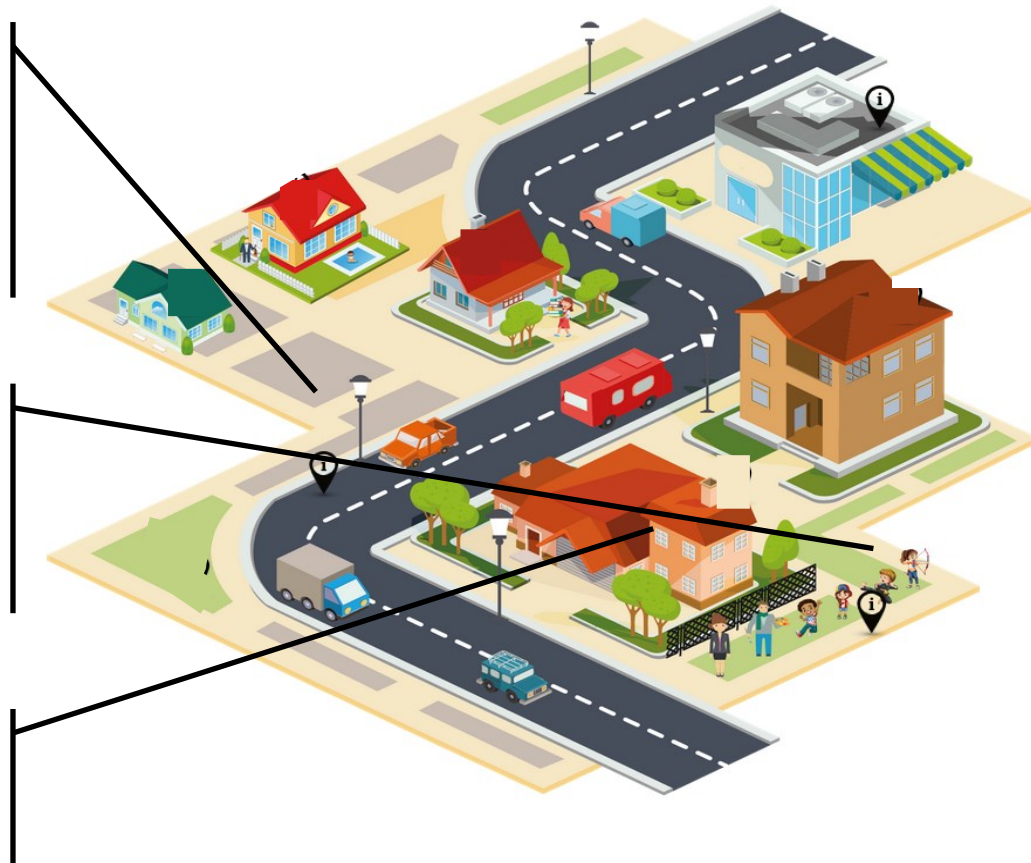
*Pas de changement pour cette année

Les nouveaux équipements 2021

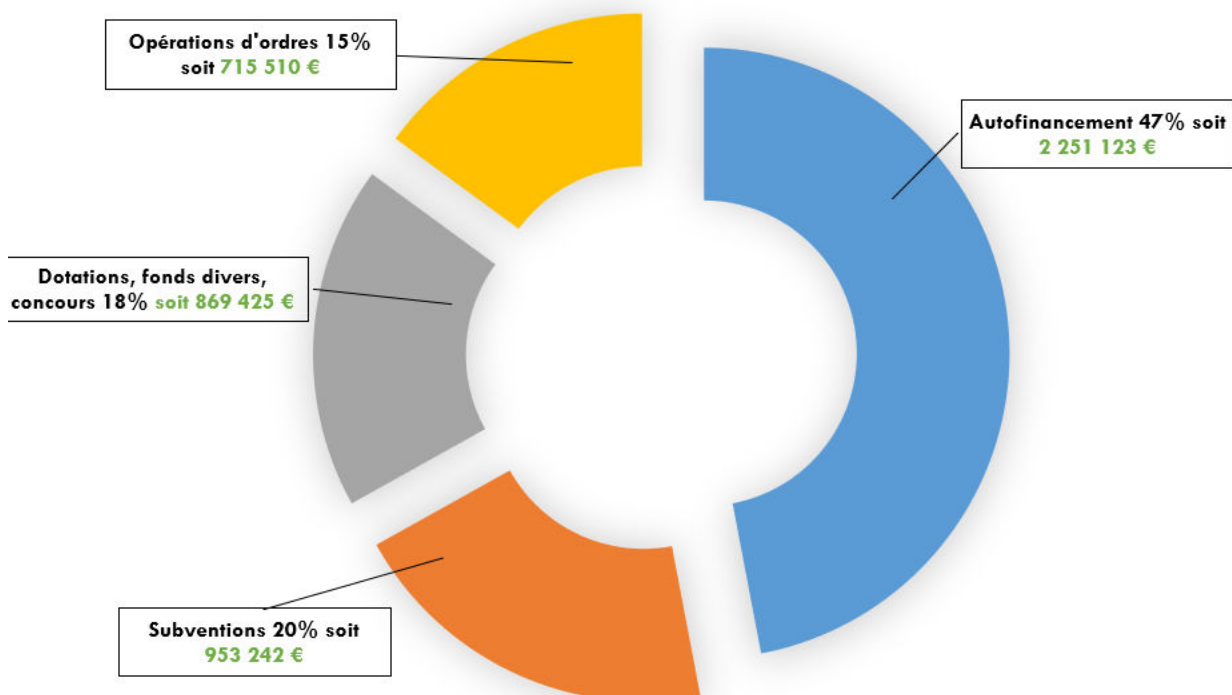
Rue des cygnes
113 000 €
&
Rue des ateliers
455 000€
+ de détails pages 10-11

Réhabilitation groupe
scolaire
4 437 960 €
—
Equipements écoles
30 000€

Mise aux normes
Accessibilité Mairie
20 000€



Les recettes d'investissement 2021



Liaison douce Route du Suchal : réalisée

Cette route du « Suchal » est désormais une liaison douce où les piétons, cyclistes et autres modes de déplacement doux sont prioritaires, au sein de ce remarquable endroit naturel et de quiétude pour tous les âges. Un arrêté sera pris prochainement par le Maire de Frasne, afin de limiter la vitesse sur cette route à 30 km/h pour tous les engins motorisés, donner la

priorité et sécuriser les déplacements doux. La commune a profité de ces travaux, afin de requalifier également le chemin de la Sarre à Cordier, vétuste et en graviers blancs. Désormais, ce chemin sera le nouvel accès pour les véhicules voulant rejoindre Bonnevaux par cette route. En effet, des barrières ont été posées, afin d'interdire l'accès aux véhicules motorisés dans les zones

environnementales sensibles (zone des pontons) où la faune et la flore doivent être le moins impactés par l'homme. Seuls les modes doux peuvent accéder à cette zone environnementale remarquable et renommée, au sein de la RNR des Tourbières de Frasne-Bouverans.



Photo prise au chalet de ski en direction de Frasne



La route du Suchal aux abords d'un passage canadien

Liaison douce vers le chalet de ski : réalisée

En premier lieu, entre le chalet de ski et le carrefour de la Rue de Bellevue / Rue de la Chapelle, un réseau de collecte des eaux pluviales a été créé vers un bassin d'infiltration de 900 m³ sous le parking du chalet de ski. Dans le même temps, l'alimentation électrique du chalet de ski via un câble basse tension, et l'éclairage de la liaison douce par plusieurs candélabres ont également été effectués. Cette phase de travaux était nécessaire pour préparer la base de la piste cyclable sécurisée le long de la RD 9. Elle a été réalisée en synergie entre la commune et le Département du Doubs, par l'intermédiaire d'une convention de superposition inédite entre les deux collectivités.

En deuxième lieu, les travaux de voirie ont permis de créer un véritable cheminement sécurisé de + 1km entre le carrefour Rue de Bellevue / Rue de la chapelle et la stèle de l'aviateur, en passant par le chalet de ski. La vitesse est désormais réduite à 30 km/h à partir du chalet de ski en direction du Bois de Billin. De plus, un plateau surélevé à l'entrée de ville côté Courvières, et des trottoirs sécurisés à l'opposé de la liaison douce ont été aménagés dans le cadre de ces travaux. Une barrière en bois et des végétaux, sécurisent et embellissent les abords de cette liaison douce le long de la RD9. Désormais, les flux à cette entrée de ville sont encadrés, et la sécurité de tous y est renforcée.

En chiffres

Montant des travaux : 713 657 €
H.T. (Moe comprise)

Financeurs :

- Europe : 10,5 %
- FNADT : 9,2 %
- État : 7,9 %
- Région : 11 %
- Département : 29 %
- Commune : 32,4 %

Maison de Santé Pluridisciplinaire à Frasne : le projet sur les rails !

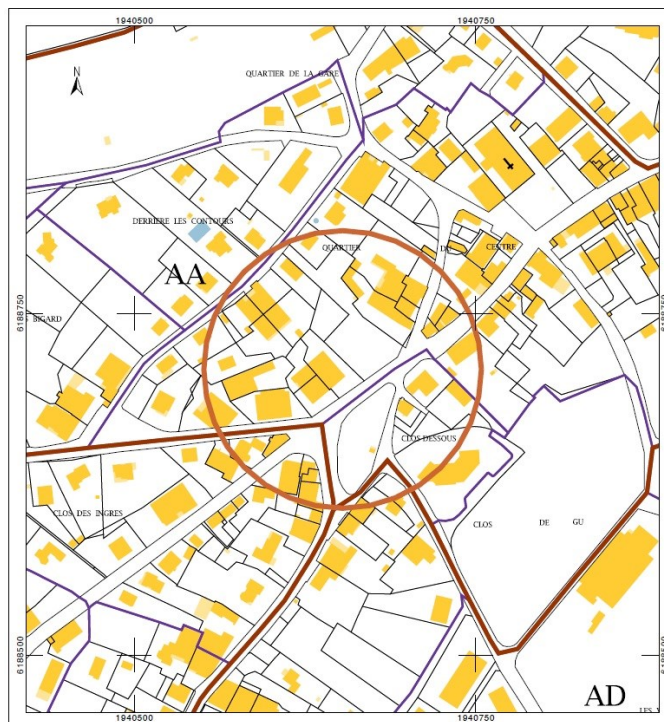
Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) porté par la Communauté de communes Frasne Dugeon (CFD) et la commune de Frasne est sur de bonnes voies. Depuis avril 2021, un cabinet d'architectes (S.Roux à Dole) est au travail pour concevoir le bâtiment, dont le coût est actuellement estimé à 2,8 Millions d'euros hors taxe. Les dossiers de subvention sont en cours. La future Maison de Santé prendra place sur l'actuel parking du Renouveau et l'ancien emplacement du Crédit agricole, entre l'ex « Maison Louette » et l'immeuble « le Renouveau ». C'est pourquoi les habitants de Frasne ont été sollicités par le biais d'une enquête publique au mois de mai, afin de déclasser l'usage public du parking où sera construite la Maison de santé. Cette procédure d'enquête publique n'ayant soulevé aucune remarque

ou commentaires, le Conseil municipal du mois de Juillet entérinera le déclassement de l'usage public du parking, qui laissera bientôt place aux travaux. Les stationnements de remplacement sont prévus sur la place Girod et à côté de la gendarmerie. Le lieu du marché sera également déplacé. La Maison de santé sera elle-même pourvue de 40 à 50 places de stationnement, réservées aux professionnels de santé et aux patients. D'une surface totale de 900m², sur 3 niveaux dont des parkings souterrains, ce projet vise à une intégration urbaine dans le bourg centre de Frasne, ainsi qu'à s'adapter aux exigences environnementales actuelles de la construction. Conçu pour économiser l'énergie et privilégier l'utilisation des matériaux comme le bois,

l'équipement sera accessible bien sûr à tous publics, et desservi par des liaisons douces.

A l'heure actuelle, la Communauté de communes et la commune se mobilisent aux côtés des médecins du secteur pour motiver l'installation de jeunes médecins ou de remplaçants. La future Maison de Santé pourra accueillir au moins 3 médecins généralistes, et regrouper toutes les professions para médicales existant actuellement sur Frasne (infirmières, kinésithérapeute, ostéopathe, orthophoniste...)

L'objectif est également d'attirer de nouveaux professionnels, afin de répondre aux besoins de la population et rendre un service attractif, tant pour ceux qui travaillent que pour les patients.



Travaux

L'aménagement autour de la future Maison de Santé Pluridisciplinaire

La commune de Frasne est propriétaire de la voirie communale, de l'espace public mais aussi de l'espace appelé ex « maison Louette » et des chambres meublées de l'Arc en Ciel.

Dans un premier temps des travaux seront engagés par un bailleur

social, Néolia, pour la création de logement, dont une partie adaptée aux séniors ainsi qu'un espace commercial.

Ce premier périmètre sera transformé pour offrir davantage de service et d'accessibilité à la population et ce d'ici 2023.

Dans un second temps, la voirie départementale, la place Girod et le carrefour feront l'objet d'un projet d'aménagement afin de finaliser l'ensemble des opérations.

Avancement du projet du pôle enfance-jeunesse Groupe Scolaire Xavier

Les élus ont continué leur travail sur les différentes phases du projet avec le Maître d'œuvre, pour affiner les plans et la maquette financière du futur pôle enfance-jeunesse de Frasne.

Le Permis de Construire pour l'extension du groupe scolaire a été validé par les services de l'Etat et arrêté par le Maire de Frasne le 17 Mai 2021. La Commission d'Accessibilité de la Sous-Préfecture de Pontarlier a rendu un avis favorable au projet le 18 Mars

2021. La Commission de Sécurité de l'Arrondissement de Pontarlier a également rendu un avis favorable au projet le 15 Avril 2021.

Aujourd'hui, le cabinet Michel Kruzic, Architecte, et son équipe ont clôturé le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE). La commune de Frasne et son Assistant à Maitrise d'Ouvrage, sont en cours de consultation des entreprises (pendant 4 semaines) pour l'ensemble des 17 lots de ce projet.

Par anticipation, la commune a acquis plusieurs « bungalows » utilisés dans le cadre du chantier du collège Emile Laroue, afin de pouvoir créer un espace de restauration provisoire durant les travaux au sein du Groupe Scolaire Xavier Marmier. Ces bungalows sont déjà installés à l'extérieur du périmètre du futur chantier, à côté de la chaufferie bois, afin d'être opérationnels dès la rentrée scolaire de Septembre 2021.



Vue 3D de l'extension du futur pôle enfance-jeunesse à Frasne

Vidange étang du moulin

Des travaux menés par l'EPAGE visant à détourner le Ruisseau du Lhotaud sont en cours. En effet, selon plusieurs études, celui-ci se réchauffe en traversant l'étang du Moulin. La commune de Frasne va donc profiter qu'il soit vide, afin de réaliser des travaux sur la vanne qui est endommagée et ne tient plus

son rôle initial. Une nouvelle vanne métallique sera posée en lieu et place de l'actuelle, et ainsi répondra aux attentes et besoins des pêcheurs. Un travail de nettoyage des berges de l'étang sera également programmé dans le cadre de ces travaux pendant qu'il est vide.

En chiffres

Montant des travaux :
37 554,00 € H.T.

Financeurs

- Département du Doubs : 20 %
- Fédération de la Pêche : 17 %

Dévoisement de la Rue des Ateliers

Ce chantier est prioritaire, compte tenu des impératifs de différentes parties prenantes à cette rue située au cœur de Frasne. En effet, les élus souhaitent l'aménager en modifiant l'actuelle emprise de la Rue des Ateliers, afin de permettre l'extension prochaine (2021/2022) de la caserne des pompiers par le SDIS 25.

Avant ces travaux de voirie, ENEDIS a planifié l'enfouissement au début de l'Été de la ligne HTA (Haute Tension A-20kV) qui surplombe

cette rue, rendant cet aménagement de voirie complexe.

Par l'intermédiaire de ces travaux, les élus envisagent donc de créer le long de cette nouvelle rue, une liaison douce de 350m qui reliera l'Avenue des Sapins à la Grande Rue – RD 471, face à la Place Rouy. Des parkings définis et des trottoirs seront également aménagés, afin de définir clairement les emprises de chacun et ainsi, permettre l'accès aux différents services le long de cette

rue : l'EPHAD des Gentianes, les terrains de foot, le centre d'animation, la salle des fêtes, le boulodrome, les ateliers municipaux et la caserne des pompiers. Ces travaux ont pour but de renforcer la sécurité de tous les usagers et embellir cette rue vétuste où il n'existe pas encore aujourd'hui, de trottoirs et de parkings clairement matérialisés.

Le début des travaux est prévu pour fin Août – début Septembre 2021.



Vue de l'actuelle Rue des Ateliers

Travaux

Liaisons Douce sur la Rue des Cygnes

Les élus souhaitent également rénover la voirie vétuste et délabrée du lotissement des Cygnes, en y créant dans le même temps un cheminement doux permettant de relier en contrebas, la Rue des Renouées et les lotissements au Sud de la commune. En effet, l'état actuel de la voirie est très abîmé

depuis plusieurs années et rend difficile les flux de circulation piétons et des automobiles, le stationnement des riverains, le déneigement mais aussi l'écoulement des eaux pluviales.

L'ensemble de la rue sera aménagé en retravaillant les emprises des trottoirs, les parkings au niveau de

la placette du bout de l'impasse, et le cheminement doux faisant la jonction avec la rue des Renouées. Près de 225m de liaisons douces seront donc également créés dans le cadre de ce chantier.



Vue de l'actuelle voirie du lotissement des Cygnes

Rénovation vitraux église

La commune entreprendra cet été, des travaux de mise en protection des vitraux de l'Église Saint Georges de Frasne.

En effet, 14 châssis métalliques en acier thermo laqué remplaceront les châssis actuels, vétustes et

fragiles depuis plusieurs années. C'est une réelle volonté des élus de protéger et restaurer le patrimoine qui caractérise la ville de Frasne.

Ex chiffres

Montant des travaux : 38 034,00 € H.T.

Financeurs :

- État : 30 %
- Département du Doubs : 30 %
- Commune : 40 %

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre communal d'action social s'est réuni le 01 Avril 2021, afin de voter le budget de l'année. Les grandes lignes à retenir sont les suivantes : un soutien financier à destination des associations caritatives, s'engageant chaque jour sur notre territoire. La Croix Rouge par la forte mobilisation en temps de crise Covid (soutien scolaire, logistique dans les centres de vaccination et test, aide sociale et panier repas), ou encore La Banque Alimentaire, Le Petit Panier, Les Restos du Cœur, l'AFM téléthon et enfin des associations d'aide aux

malades ayant pour but d'informer, d'aider, rechercher et soutenir. Le CCAS apporte un soutien financier pour l'aide à l'installation d'une téléassistance Filien.

Puis une enveloppe destinée à l'action collective, servira à mener à bien les actions sociales dans l'année, comme par exemple les **cafés connectés**. Ils consistent en l'apprentissage de l'utilisation d'une tablette numérique. Ils sont mis en place par l'Union Départementale des **CCAS** à destination des personnes âgées de 65 ans et plus. Si le contexte sanitaire nous le

permet, des actions comme par exemple Octobre Rose se mettront en place, la permanence d'écoute mensuelle, un atelier de création d'hôtel à insectes.

Les missions principales du C.C.A.S. se poursuivront pour bénéficier d'un accompagnement adapté, nous veillons à évaluer précisément les besoins avec vous.

Contact :

aux horaires d'accueil au public
Mairie, 2 rue de la gare
Ou par téléphone au
03.81.49.83.17

Le Conseil municipal des enfants et des jeunes

Le Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) est impliqué dans la vie de FRASNE, malgré la crise sanitaire.

Pendant le dernier confinement, le conseil a été présent pour les résidents de l'EHPAD de Frasne qui

n'ont pas eu de visites, ou très peu durant cette période. Ils ont réalisé un "Colis du Bonheur", à l'intérieur duquel se trouvaient des dessins et des poèmes, afin de leur remonter le moral.

Nous allons reprendre et faire avancer nos projets. Nous avons dû les mettre de côté pendant le confinement, comme les jardins partagés, le nettoyage du village et le projet de la maison de l'Europe.



Les élus accompagnent vos enfants et les enseignants !

Cette année scolaire a, elle aussi, été marquée par la crise sanitaire. Nous remercions et saluons le corps enseignant, ainsi que tout notre personnel pour leur réactivité et leur disponibilité, suite aux changements

successifs de protocole (accueil, lavage des mains, désinfection des locaux, gestion des stocks de savons, gels et masques).

Pour répondre au mieux à l'ensemble des contraintes et

permettre aux enseignants d'œuvrer dans les meilleures conditions, la municipalité a engagé des personnels supplémentaires et mis à disposition des matériels.

Actualités de l'école élémentaire Xavier Marmier

Malgré la pandémie, les enseignants et élèves de CM2 ont travaillé leur projet à destination de bordeaux. Malheureusement, le projet dut être annulé.

Cependant, la subvention allouée par la commune a été maintenue et sera destinée à l'acquisition d'une nouvelle méthode de lecture pour la rentrée prochaine, ainsi que pour des livres d'anglais.

Les enfants de l'école primaire (CM2) iront en sortie piscine et auront des activités de plein air

pour remplacer leur voyage.

Un lourd travail a été fait par Fabien Vuillaume, conseiller municipal délégué en charge du numérique, pour la remise en état du parc informatique. Nous avons obtenu le label « ECOLES NUMERIQUES », avec la mise en place d'une nouvelle classe mobile connectée pour la rentrée.

L'école s'est aussi lancée dans un nouveau projet de labellisation « DEVELOPPEMENT DURABLE » grâce à l'investissement des

enseignants, et notamment de Madame la Directrice Maryline Crochet, avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

Et pour terminer, nous tenons à remercier Mme Dantan pour ses bons et loyaux services tout au long de sa carrière à Frasne. Elle quittera en effet ses fonctions en cette fin d'année. Nous lui souhaitons de profiter d'une retraite bien méritée.

Actualités de l'école maternelle

Le jeudi 3 juin 2021, les élèves des Myrtilons (3-6 ans), ont eu la chance de se rendre en sortie scolaire, au "Parcabout", à Lamoura, dans le Jura. Ils ont pu profiter de ce magnifique espace de nature avec un tipi et des animaux de la ferme. Ils ont été sensibilisés au respect de l'environnement, avec en bonus un pique nique zéro déchet. Deux activités ont été proposées sur la journée :

- **Les filets aériens suspendus** : c'est une immense salle de jeux perchées dans les arbres jusqu'à 10 mètres de hauteur ! Les enfants ont sauté, couru, joué et fait du toboggan géant !

- **Le Sentier LudiK' ou parcours pieds nus** : les enfants ont pu découvrir des sensations tactiles et ont participé à des jeux géants, par l'intermédiaire d'une bille en bois.

La journée a été réussie, tout le monde est rentré ravi, grands comme petits. Une expérience à refaire en famille !



La propreté urbaine : une affaire de civisme !

Pourquoi ne pas jeter ses déchets sur la voie publique (mégots, masques, emballage) ?

1. Les milliers de substances chimiques issues des déchets jetés dans la rue, constituent une source avérée de polluant pour les sols, les cours d'eau et l'écosystème.

2. Jetés dans la nature et dans les égouts : ils polluent durablement l'eau et les sols et peuvent être ingérés par des animaux.

3. Dans les rues, les déchets constituent une pollution visuelle qui

altère la qualité de vie et l'attractivité de la ville.

Jeter ses déchets à terre est un geste lourd de conséquences pour l'environnement et pour les générations futures.

Nombre de commerçants, restaurateurs, acteurs économiques, ont également mis en place des cendriers devant leur établissement, concourant à la propreté de l'espace public. La municipalité apprécie ces initiatives.

Plusieurs collectivités concourent

chaque jour à ces missions d'entretien et de propreté de l'espace public **sur notre territoire** :

- .la Commune (voirie communale),
- .la Communauté de Communes (le traitement de l'eau et de l'assainissement),
- .l'EPAGE (gestion des milieux naturels),
- .Préval Haut Doubs (Ordures ménagères).

La propreté a un coût. Sans votre mobilisation au quotidien, sans votre geste citoyen responsable, les coûts seront difficiles à maîtriser.

Carte Avantages Jeunes

Tu as moins de 21 ans ? La carte Avantages Jeunes est pour toi !

En Franche-Comté, son prix est d'ordinaire de 8€. À Frasne, la mairie te l'offre !

Plus de 3000 bons plans sont proposés **en Bourgogne-Franche-Comté et en Suisse** dans le domaine culturel et sportif, pour bénéficier de réductions sur tes loisirs et ta vie quotidienne !

Valable chaque année du 1er septembre au 31 août, la carte

Avantages Jeunes te propose deux types de coupons :

-Des avantages valables chaque fois qu'elle est présentée. Ex : réduction sur tes places de cinéma

-Des avantages valables une seule fois.

Comment se la procurer ?

C'est simple ! Il suffit de te rendre à la médiathèque de Frasne Drugeon au 3 rue de la Gare à partir du 1er septembre.

Munis-toi de ta carte d'identité et d'une photo d'identité récente, et tu pourras ainsi bénéficier de supers avantages tout au long de l'année !



La Pollution visuelle

Plusieurs orientations sont à l'étude :

la première est de maintenir la promotion des entreprises, événements locaux, touristiques, culturels. Celles-ci seront autorisées sur demande auprès du secrétariat.

La deuxième est de limiter l'emprise visuelle sur l'espace public. En effet, la Grande rue particulièrement, a été envahie de panneaux publicitaires et informatifs sauvages « non déclarés ».

Les élus recherchent un juste équilibre entre un aménagement

urbanistique esthétique, et une juste promotion des acteurs économiques.

Ils souhaitent proposer d'ici la fin de l'année un règlement qui permettra de trouver une bonne entente entre chaque acteur économique.

Associations

Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous informe que les manifestations sont maintenues dans le respect des règles sanitaires :

- 11 juillet – fête de la tourbe – repas sur réservation
- 7 et 8 août – fête des myrtilles – repas champêtre et beach-volley (le bal est annulé)

- Mercredis d'accueil - 7, 21 et 28 juillet ; 4, 11, 18, et 25 août ; 1^{er} septembre (repas fondue limité à 140 personnes)
- Marché de Noël – dernier week-end de novembre

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles et membres. Si vous êtes intéressés,

n'hésitez pas à nous contacter.

GANZER Maxime, Président -
Contact : 07 62 32 08 29



Chorale Saint Martin du Drugeon

Un ensemble vocal, avec des chants religieux, qui permet d'animer les messes dominicales, ou enterrements, sur 8 villages de la CFD, mais aussi avec un répertoire profane.

Les répétitions ont lieu les **jeudis**

soirs, (à voir avec les mesures sanitaires) à 18 ou 20 heures, suivant la saison, à la cure de Frasne.

Les 8 villages de la CFD : Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls,

Frasne et La Rivière Drugeon.

Contact :

Jean Patoz : 03.81.49.83.62
Dany Chauvin : 03.81.49.89.15.
Michel Vuillaume : 03.81.49.80.61.

ABCDEF club de SCRABBLE

Après une longue période d'inactivité due à la crise sanitaire, dès septembre nous reprendrons notre activité.

Nous nous réunissons tous les jeudis pour un jeu de SCRABBLE en duplicate. Pendant ces moments de convivialité et d'échange, nous jouons sans enjeux, sans compétition, juste pour le plaisir. Il faut

simplement apporter son jeu personnel.

RDV tous les jeudis après-midi de 14 h à 17 h

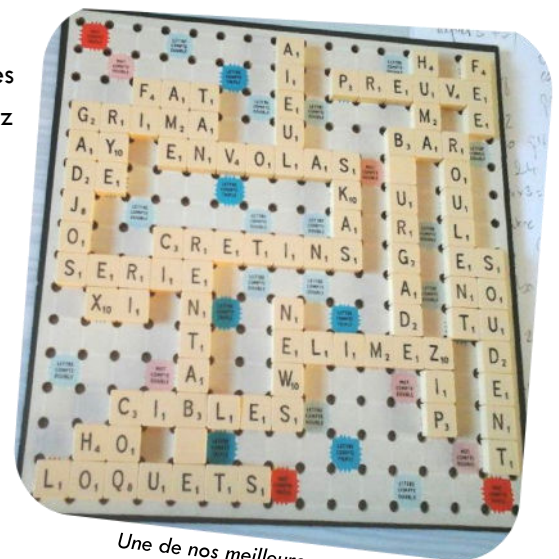
Salle des associations
(anciens bains-douches)

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Fabienne ROLET : 03.81.49.82.66
ou 06.32.26.94.43

Martine GARNIER : 03.81.49.82.18
ou 06.82.16.40.61.

Les associations souhaitant communiquer des informations sur leurs activités, événements, changement de coordonnées, peuvent nous contacter par téléphone au 03.81.49.83.17 du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et par mail à mairie@frasne.fr



Une de nos meilleures parties

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Frasne

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Frasne a toujours mis un point d'honneur à créer des moments d'échange et de convivialité, mais aussi des moments de solidarité. Malheureusement, vous le savez, ce fut une année compliquée avec cette maudite crise qui nous a enfermés et privés de nos loisirs festifs pendant un long moment. La dernière manifestation que nous avons pu organiser avant cette malheureuse crise, fût notre traditionnelle fondue qui se déroula sans accro et nous vous en

remercions. À la suite de ceci nous n'avons pu réaliser notre tournée des calendriers de manière habituelle. N'ayant pu faire de porte à porte, dans un souci de limitation de la propagation du virus, et souhaitant garder un minimum de lien social avec vous, nous avons pris la décision de repenser notre manière de faire et simplement de poser le « précieux » calendriers dans vos boites aux lettres. A cette occasion, nous avons été très agréablement surpris par vos nombreuses marques

d'affections que vous avez pris soin de déposer dans la boîte aux lettres de la caserne, sincèrement merci !

Enfin, comme tout le monde, nous voyons le bout du tunnel arriver à grand pas. Nous pourrions à nouveau partager des moments tous ensemble. Vivement la prochaine manifestation !

Au nom de l'amicale,

Le président,

Cyril POULIN



Photo de groupe lors de la dernière fondue

Musicart's

Après deux années difficiles en raison de la pandémie, et l'obligation d'annuler tout le calendrier des manifestations prévues sur les deux territoires, Musicart's prépare sa rentrée.

Notre école intercommunale de musique et de danse est structurante. Elle a la même reconnaissance et la même mission que les Conservatoires, elle prépare les élèves aux examens, conformément au schéma d'enseignement départemental et

national.

Tous les enseignants sont des professionnels diplômés.

Nous aurons le plaisir de vous proposer des cours de musique, danse et théâtre pour les enfants et adultes de 0 à 99 ans sur nos 4 sites : Frasne, Levier, Bannans et le Val d'Usiers.

Vous pouvez retrouver toutes les informations, jours, horaires, tarifs sur notre site : www.musicarts.fr.

Afin de faciliter les inscriptions, vous

pouvez vous inscrire par mail à : direction.musicarts@orange.fr et nous vous indiquerons la marche à suivre.

Afin de favoriser les préinscriptions, deux tarifs d'adhésion à l'association sont proposés.

Notre équipe d'enseignants vous réserve un calendrier rempli de belles manifestations autour de la musique, de la danse et du théâtre. Alors n'hésitez pas à nous contacter.

CS FRASNE

En premier lieu, le CS Frasne tient à remercier ses sponsors qui, malgré la crise qui nous touche tous ont maintenu leur soutien au club, ainsi que la commune de Frasne. En tant que présidente, je vais remercier tous les bénévoles, les arbitres et les dirigeants, notamment les dirigeants des équipes de jeunes qui s'investissent pleinement pour encadrer vos enfants, et nous rassurent pour l'avenir du club. (voir photo).

A propos des jeunes, deux stages Bibi Foot seront organisés cet été pour les 6-15 ans. D'autre part, après ces deux années tronquées, le CS Frasne a décidé d'offrir leur licence 2021-2022 à tous les jeunes joueurs (de 6 à 18 ans), licenciés chez nous la saison passée (2020-2021).

En espérant que nous retrouverons tous une vie plus sereine et que nous pourrons aller encourager nos équipes autour des stades à la reprise de septembre.

Je vous souhaite un bel été et vous annonce déjà qu'une fête sera organisée l'année prochaine pour les 100 ans du club.

JEANNEY Géraldine
Présidente du CS Frasne



Locatelli Aurélien, Trouttet Antoine, Salvi Mickael, Gavignet Nicolas, Deroze Xavier, Villalonga Vincent, Brenet Nicolas, Buet Steven, Fradin Jérémy, Ory Benoit et Jeanney Laurine

Club de Karaté

Les bénévoles du Club ont su s'adapter lors de la reprise des cours fin mai. En effet, les cours étant donnés habituellement sous le préau du groupe scolaire, ils ont opté pour des cours en plein air lorsque la météo le permettait.

Le club de karaté SKR vous donne rendez-vous en septembre pour débiter la nouvelle saison.

Le club dispense des cours pour les enfants à partir de 5 ans, ados et adultes.

Si vous souhaitez plus d'informations sur les cours, les inscriptions pour la rentrée ainsi que les manifestations, vous pouvez contacter le club :

Par téléphone au 0687754989 ou sur le Facebook du club "Karaté Frasne".



■ Pétanque Frasnoise

Actuellement ouvert les lundi, samedi et dimanche de 14h à 18h30.

La carte d'adhérent, accompagnée d'un cadeau vous sera remise contre la somme de 20 €.

Nous attendons des informations préfectorales complémentaires, afin de pouvoir organiser nos concours en toute légalité.

Ces informations seront affichées au club.



■ Le Bric-à-Brac se met au vert...

Découvrez ou redécouvrez la troupe de Théâtre Bric-à-Brac

Venez découvrir les **3, 4 et 5 septembre**

au cœur de la forêt,

6 contes interprétés par la troupe du Bric-à-Brac.

Horaires et lieu communiqués ultérieurement.

■ Club de tennis

Le TCF compte une cinquantaine d'adhérents, est doté de 2 courts extérieurs et 1 intérieur.

Des cartes adhérents sont proposées pour la saison estivale.

L'école de tennis accueille enfants et adultes (même débutants), le lundi et le mercredi. Un cours mini-tennis (à partir 4 ans) sera prochainement ouvert.

Plusieurs animations permettent aux adhérents de se retrouver : tournois internes, tournoi enfants etc.

Venez partager tous ces moments avec nous !

Retrouvez toutes les informations sur le site <http://tennisclub-frasne.fr>



Services

A.D.M.R. Frasne

Je souhaiterais mettre à l'honneur les bénévoles et les salariées de l'ADMR de Frasne qui se sont mobilisés durant cette crise sanitaire et qui, malgré les appréhensions, contribuent à prendre soin des personnes en perte d'autonomie. Que tous trouvent ici ma profonde admiration et mes remerciements très sincères.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir trois nouveaux bénévoles qui viennent renforcer notre équipe : Danielle JEANNIN, Pascal FRICK de Frasne et Nicolas VERIEPE de Bannans.

L'engagement des assistantes de vie, depuis le début de l'épidémie, a montré à quel point ces métiers d'aide à domicile sont indispensables et porteurs de sens. Travailler à l'ADMR, c'est s'engager pour autrui et se sentir utile et professionnel.

Il est important de tout mettre en place pour bien vieillir chez soi.

Nous sommes à votre écoute pour vous proposer des solutions adaptées à vos besoins.

Nos interventions couvrent plusieurs domaines :

- le maintien à domicile des personnes âgées et fragilisées (l'aide aux repas, le ménage et repassage, l'accompagnement, les courses)
- l'aide aux familles
- l'aide aux personnes handicapées,
- le portage des repas,
- la téléassistance.

Martine GARNIER - Présidente
ADMR de Frasne

L'ADMR Frasne recrute

Vous recherchez un emploi à temps partiel, un job d'été. Nous proposons des contrats CDD ou CDI modulables (de 70h à 120h mensuelles) ou même quelques heures par semaine. Merci de nous adresser une lettre de motivation et un CV.

Association ADMR de FRASNE
3 rue de la Gare – 25560 FRASNE
Tél. 03.81.89.87.68

Cour-riel : admrfrasne@fed25.admr.org



Une partie des bénévoles ADMR de Frasne

Le centre de secours

Comme tout le monde, la situation sanitaire que nous subissons depuis un peu plus d'un an, nous a fortement impactés. Le risque de contagion lié à ce virus lors de nos interventions a dû être pris en compte. Pour cela, un protocole sanitaire a été mis en place : pour chaque départ en intervention pour secours à personne, le personnel doit s'équiper d'un masque, d'une charlotte, d'une blouse et de gants. Lorsque l'intervention a concerné une personne suspectieuse d'être affectée par ce virus, une désinfection complète du véhicule de secours est effectuée. Le personnel doit également se dévêtir de façon bien précise, mettre ses vêtements au lave-linge et se doucher. Tout ceci a modifié notre façon de travailler et augmenté la durée des interventions.

Le port du masque et les gestes barrières sont obligatoires à l'intérieur de nos locaux. Les formations de maintien des acquis

que nous effectuons chaque dimanche matin ont également été modifiées, ainsi que le fonctionnement de notre section de jeunes sapeurs pompiers. N'oublions pas également qu'une bonne partie de notre effectif a été touchée par la Covid, amputant ainsi le nombre de personnes disponibles.

Mais nous nous devons, malgré tout, d'être présents afin de répondre aux demandes de secours tous les jours, à tout moment du jour ou de la nuit.

La possibilité d'avoir un départ correct en intervention est une priorité. La présence de sapeurs pompiers disponibles en journée est primordiale. Cela a pu se vérifier lors de la lutte contre un incendie, au centre du village, en milieu d'après-midi, un jour de semaine. S'il n'avait pas été circonscrit à temps, qu'elles en auraient été les conséquences ?

Pour mener à bien nos missions, nous

disposons d'un effectif de 40 sapeurs pompiers et 4 personnels de secours médical. Deux jeunes filles issues de notre section de jeunes sapeurs pompiers seront recrutées au 1^{er} juillet. Plusieurs personnes sont venues se renseigner pour devenir sapeurs pompiers, mais aucun n'a donné suite.

Malgré cette situation inhabituelle en 2020, nous avons effectué 321 interventions de toute nature. Notons l'augmentation des demandes de secours animalier et la baisse du nombre d'accidents de la route et d'incendies. Le secours à personnes reste majoritairement dominant.

C'est donc dans un climat anxiogène que le personnel du centre de secours continue à s'entraîner et à remplir ses fonctions de service public. L'espoir de jours meilleurs semble se préciser...

Le Chef de centre



Services intercommunaux Eau et Assainissement : ce qu'il faut savoir

Depuis le 1^{er} janvier 2020, toutes les compétences de gestion de l'eau et de l'assainissement sont assurées en direct par la Communauté de communes Frasne Drugeon (CFD), située au 3 rue de la Gare à Frasne.

Toute la facturation et la relève des compteurs passent par la CFD, dont les agents sont également chargés de l'entretien et de la gestion des réseaux et infrastructures, depuis les réservoirs d'eau potable jusqu'à la station d'épuration intercommunale située à La Rivière Drugeon.

Les tarifs et les modalités de facturation sont décidés par les élus des 10 communes de la Communauté de communes.

A compter de cette année 2021, la redevance assainissement est facturée en 2 fois :

- la part fixe (ou abonnement), facturée au début 2021
- la part variable qui correspond à votre consommation d'eau, facturée après les relèves effectuées en mai

Le principe est identique pour la redevance d'eau.

Par conséquent, vous recevrez 4 factures chaque année.

Les tarifs sont disponibles auprès du service et sur le site internet :

<https://www.frasnedrugeon-cfd.fr/l'environnement-et-le-developpement-durable/eau-et-assainissement/>

Faire des économies sur vos factures, c'est possible.

Une bonne gestion individuelle permet de limiter les hausses de facture :

- Vérifiez régulièrement vos installations, en particulier les soupapes de sécurité (chauffe-eau et chaudière), les toilettes, robinet de puisage... et faites réparer les fuites au plus vite par un professionnel
- En cas de fuite constatée après le compteur (côté rue), prévenez immédiatement le service intercommunal.
- Ne jetez surtout pas de lingettes dans les toilettes.
- Ne versez pas d'huile, hydrocarbures, résidus de peinture, lavage des murs ou véhicules avec produits dans les grilles d'eau pluviale, cela part directement dans la rivière... avant de revenir à votre robinet !

- Faites contrôler votre raccordement séparatif : les eaux de votre habitation doivent être collectées séparément (les eaux des toitures -> dans le pluvial ; les eaux usées -> dans le collecteur d'assainissement) : le service Assainissement peut réaliser ce contrôle sur demande. A défaut d'une mise en conformité, votre taxe d'assainissement pourra être majorée de manière automatique.

Je déménage, je m'installe, je vends mon habitation, je fais des travaux : prévenez le service !

Vous achetez ou vendez votre logement : **formulaire obligatoire pour une souscription / résiliation** (téléchargeable sur le site internet <https://www.frasnedrugeon-cfd.fr/l'environnement-et-le-developpement-durable/eau-et-assainissement/>)

A défaut, le changement de propriétaire ou votre départ ne sera pas pris en compte et vous continuerez à être facturés.

Le formulaire est également disponible sur demande.

COORDONNEES DU SERVICE EAU ASSAINISSEMENT / COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FRASNE-DRUGEON

Adresse postale : 3 rue de la Gare – 25560 FRASNE - sur place : uniquement sur Rendez vous

Téléphone 03.39.94.00.01 (du lundi au vendredi matin)

Courriel : eau.assainissement@frasnedrugeon-cfd.fr

ASTREINTE Eau Assainissement Soir et Week-end

(hors réseau domestique des particuliers, numéro à composer en cas de dysfonctionnement sur les postes de refoulement, fuites sur la voie publique, problème à la station d'épuration...) : 07 56 12 50 67

Actions 2020-2026 en faveur d'un futur territoire à énergie positive

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique.

La Commune s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Six domaines d'action sont nécessaires afin de répondre à cette excellence. Certains projets ont été effectués sous le précédent mandat et le travail se poursuit.

Travaux d'isolation des bâtiments :

École maternelle + 7 bâtiments communaux.

A venir : l'école primaire

Éclairage public :

Première tranche de réfection des éclairages publics les plus anciens.

Création d'une chaufferie bois desservant actuellement 11 bâtiments au cœur du village

A venir : développement d'installation de panneaux photovoltaïques sur les parcelles de bois scolytés, afin de maintenir des recettes pérennes permettant de continuer à entretenir, replanter la forêt. Mais aussi sur des bâtiments, avec des acteurs tels que la fruitière à Energie, la SEM à Energie, faisant appel à l'action participative

Suppression de l'usage des pesticides par l'acquisition d'engin zéro phyto.

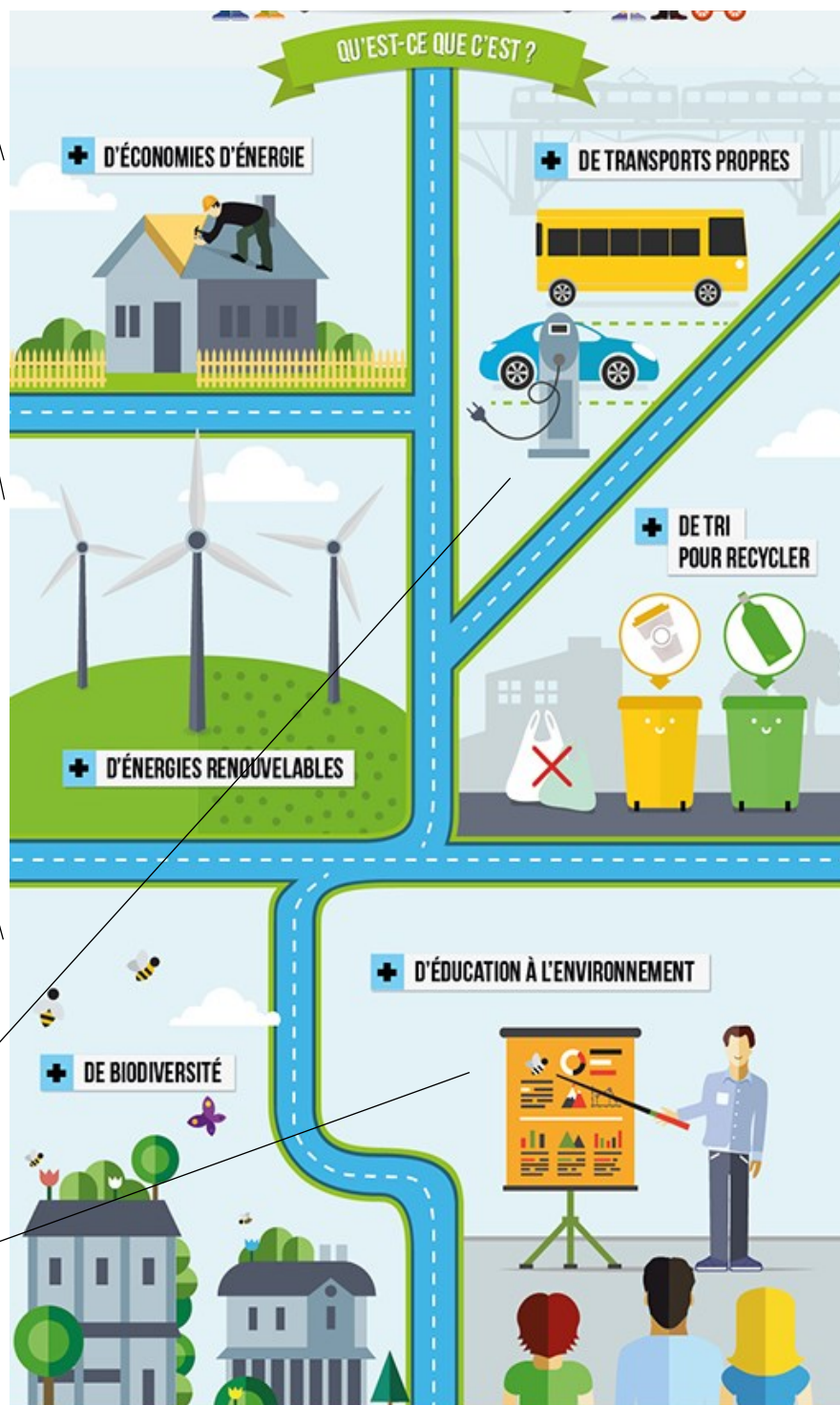
Réflexion sur la mise en place de prairies et d'éco pâturages à certains endroits stratégiques du village.

Installation de borne électrique à la Poste

Réflexion d'installation de bornes supplémentaires pour vélos.

Animations et exposition avec le CPIE, et un travail collectif avec les équipes enseignantes et le programme CLIMACIF.

Création d'un jardin partagé, hôtels à insectes et de composteurs.



Connaissez-vous vraiment votre village ?

Les attraits touristiques de Frasne sont encore souvent trop méconnus. Pourtant, qui dit « attrait touristique » ne dit pas « réservé aux touristes » ! Cet été est l'occasion de redécouvrir notre village sous de nouveaux angles.



Tout démarre au cœur de Frasne avec un parcours découverte « Frasne Au fil du temps ». 3 km le long des liaisons douces, et 9 totems vous racontent l'histoire et le patrimoine de la cité.

Mettez-vous en selle et visitez en toute sérénité ! La Communauté de communes Frasne Drugeon, en partenariat avec la Commune de Frasne, la Maison de la presse de Frasne et le Ski Club Frasne-Drugeon, proposent la location de VTC à assistance électrique et d'une remorque enfants, de mai à septembre 2021, les week-ends en mai, juin, septembre, et tous les jours en juillet août.

Local situé rue des Marronniers. Téléchargez l'application Jurassic Vélo Tours et partez pour une visite audioguidée en toute sérénité sur les traces de l'Eau et de l'Homme au cœur de la vallée du Drugeon et son patrimoine naturel

de renommée internationale.

Pour les plus gourmands, optez pour **l'itinéraire Vélo & Fromages**, un label obtenu par le Doubs sur cet itinéraire de 74 km de liaisons douces balisées qui sillonnent le plateau de Frasne et le Val du Drugeon.

Visitez la Fruitière à Comté de Frasne tous les jeudis matin de l'été. Ateliers de fabrication, cave d'affinage, dégustation, l'histoire du Comté est sous vos yeux..

Participez aux mercredis d'accueil à la ferme de Cessay organisés par le comité des fêtes de Frasne, pour partager une fondue ou des roestis. Profitez du site pour faire **le sentier découvertes de Cessay.**

Posez votre vélo à la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne Bouverans.

Si vous pensez les connaître, nos animateurs et techniciens vont vous surprendre avec des visites thématiques et ludiques ! Chasse au trésor des tourbières, Tourbière crépusculaire, Les tourbières en famille, Voyage au centre de la tourbe, levé de Lune sur les tourbières...

Participez à la Fête de la Tourbe les 10 et 11 juillet. C'est unique,

festif et tellement ancré dans la culture de Frasne ! Vivez au rythme de la Confrérie des Tourbiers, assistez à la démonstration d'extraction de la tourbe comme autrefois... Balade, apéritif-concert, repas traditionnel, exposition Nature, venez en famille !

EN PROJET : Le Chalet du Ski Club Frasne Drugeon aujourd'hui relié en liaison douce, sera le point de départ d'un prochain parcours sur le karst à travers le Bois de Billin, Courvières et Boujailles, pour plonger dans l'histoire de l'eau et des phénomènes karstiques : dolines, lapiaz, sources, fontaines...

Retrouvez tout le calendrier des animations/visites cet été dans le programme d'animations distribué dans les boîtes aux lettres. Disponible aussi sur www.frasnedrugeon-cfd.fr

Les mots croisés de Jacky

Horizontal : 1 – mieux vaut ne pas la cultiver chez soi !
 2 – Sens de la musique – piliers de coin. 3 – elle contient les voix – parler Écossais - 4 – Refait surface.
 5 – Son induit – repas qui peut avoir un caractère religieux. 6 – Que de sable ! – on l'encolle avant de le plaquer... 7 – contient la graine – surveillera discrètement. 8 – souvent faits d'oignons – vieux dirigeant rouge. 9 – Fin de verbe – pronom – est en Bourgogne. 10 – vraiment pas marrantes !

Vertical : 1 – Son moulin est connu à la ronde. 2 – Têtes de cochon – orne. 3 – Né à Ulm le 14 mars 1879.
 4 – Issues – tout guilleret... 5 – sortent d'une bûche mise au feu pas très sèche. 6 – Se rend – ont des oreilles discrètes – Connu. 7 – Diffèrent selon les classes sociales.
 8 – Les bêtes le sont avant d'être débitées à l'étal.
 9 – Subsiste – filtrent parfois sous les portes.
 10 – sur la rose des vents – bien en vue sur l'affiche du ciné...

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3						■				
4										■
5				■						
6		■				■			■	
7				■						
8						■				
9			■		■			■		
10										■

